

L'an mil neuf cent un, le seize novembre, à dix heures et demie du matin. Acte de mariage de Jacques Ferriol Meinier, né à Nantua (Ain) le cinq juillet mil huit cent soixante-sept, commis principal des Douanes domicilié à Paris, boulevard Magenta 2, fils majeur de Paul Michel Marie Laurent Meinier décédé et de Marie Françoise Meicon sa veuve, sans profession, demeurant à Nantua présente et consentante, d'une part, et de Marguerite Marie Céléphe, née à Saint Martin (Guadeloupe) le dix février mil huit cent soixante-dix, sans profession, domiciliée à Paris, rue de Cuvier 33, fille majeure de Charles Claude St Hélière Céléphe, décédé le vingt-huit septembre mil neuf cent, ainsi qu'il a été vérifié par nous sur le registre des actes de l'état civil de cet arrondissement, et de Marie Alice Perrinon, son épouse, décédée, la future épouse et les témoins du présent acte qui affirment la connaître, déclarent avec serment que ses autres ascendants sont décédés et qu'ils ignorent le lieu de leur décès et de leur dernier domicile, l'autre part. Dressé par nous Joseph Sansboeuf, Officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, adjoint au maire, officier de l'état civil du huitième arrondissement de Paris qui avons procédé publiquement en la mairie à la célébration du mariage dans la forme suivante. Après avoir donné lecture aux parties. 1^{re} de leurs actes de naissance 2^{de} des actes de décès de leurs pères et de la mère de la future épouse 3^{de} des actes des publications faites en cette mairie et en celle du dixième arrondissement de Paris les dimanches vingt-sept octobre dernier et trois novembre courant sans opposition toutes les pièces annexées dûment paraphées 4^{de} du Chapitre II du Livre I^{er} du Code Civil (titre du mariage) sur les droits et les devoirs respectifs des époux. Après avoir interpellé les futurs époux et la mère du futur époux qui ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage le quatorze novembre courant devant M^{re} Robineau notaire à Paris qui en a délivré certificat à nous produit nous avons demandé aux futurs époux s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu affirmativement et séparément à haute voix nous avons prononcé au nom de la Loi que: Jacques Ferriol Meinier et Marguerite Marie Céléphe sont unis par le mariage en présence de: Florent Delfosse, receveur principal des Douanes, chevalier de la Légion d'honneur, cinquante-six ans, 14 rue de l'Entrepot. Léon Durand, vérificateur des Douanes, trente-neuf ans, 85 avenue de l'Opéra amis de l'époux. Albert Auguste Laborde, ingénieur électricien, vingt-trois ans, 20 rue de la Cerrasse et Georges Henri Laiseau homme de lettres, officier d'académie, trente-sept ans, 31 rue Balles, cousins de l'épouse. Témoins qui ont signé avec les époux la mère de l'époux et nous après lecture.

Marguerite Céléphe Meinier
J. Meinier
Delfosse
Laiseau